



# UNAN

Union Nationale des Associations de Navigateurs



NOM du bateau :

Indicatif radio :

N° d'immatriculation

Quartier :

## APPEL D'URGENCE PAR VHF

- Vérifier que la VHF est sous tension (ON)
- Sélectionner le canal 16 (ou accès direct par touche 16)
- Vérifier que le canal 16 est libre puis Appuyer sur la pédale du micro pour transmettre, la relâcher pour écouter.

### Détresse : May day, May day, May day

Danger grave et imminent avec besoin d'aide immédiate pour le navire

### Urgence : Pan pan, Pan pan, Pan pan

Urgence pour le navire (avarie, remorquage), homme à la mer, blessé ou malade

### Sécurité : Sécurité, Sécurité, Sécurité

Pour signaler au CROSS un objet flottant dangereux, phare éteint, ...

## APPEL D'URGENCE PAR VHF/ASN

- Appuyer 5 secondes sur le bouton rouge de détresse (protégé par un petit capot transparent rouge).
- Accusé réception sur 70 et le CROSS vous rappelle sur le canal 16.

## DÈS QUE LE CROSS VOUS RAPPELLE sur 16

- 1°- S'identifier « Ici... nom et type et taille du bateau, position, nature de l'évènement, nombre de personnes à bord, ...).
- 2°- Répondre à ses questions, suivre ses conseils.
- 3°- Pour faciliter la liaison, confier la VHF à un équipier dédié.

La VHF est le moyen de communication en mer  
le plus efficace pour la sécurité.

Mal l'utiliser peut compromettre un appel de détresse.

Sans VHF, on peut joindre directement les CROSS par téléphone GSM

Numéro d'appel unique **1 6 1 6**

**Le canal 16 doit être conservé aussi libre que possible.**

Les canaux 67 et 68 sont affectés aux opérations des CROSS.

Les sémaphores peuvent être joints sur les canaux 16 ou 10.

Les ports de plaisance sont appelés directement sur le canal 09.

Contacts entre navires sur les canaux 06, 08, 72, 77.



## CONSIGNES DE SECURITE ESSENTIELLES

### AVANT D'APPAREILLER

- Consulter une météo **Marine** (capitaineries, VHF, internet, téléphone).
- Vérifiez que bateau et équipements sont en ordre de marche.
- Mettre à poste le matériel de sécurité correspondant à l'éloignement, Vérifiez qu'il est en bon état et que l'équipage saurait l'utiliser.
- Assurez-vous que vous n'êtes pas en surcharge.
- Vérifiez que vous disposez d'assez de carburant et d'une marge.
- Ayez un signal lumineux étanche, qui est **toujours obligatoire à bord**.

### PENDANT LA NAVIGATION

- Portez toujours vos gilets de sauvetage ou harnais lorsque la récupération d'un homme à la mer serait difficile : de nuit, dans les passages délicats, et en permanence pour les enfants et les mauvais nageurs,...
- Les trajets en annexe sont particulièrement dangereux et le port du gilet de sauvetage y est particulièrement recommandé.
- Surveillez l'évolution du temps : orages ou grains ne sont pas toujours prévisibles. Apprenez à reconnaître les signes annonciateurs. Rentrez à temps ! Ou prenez vos dispositions !
- Veillez le canal 16, aidez les bateaux en difficulté et informez le CROSS des dangers rencontrés.

### N'OUBLIEZ PAS QUE ...

- 50 % des demandes de secours sont dues à des avaries ou pannes mineures, qui peuvent conduire à des situations de détresse.
- Ces avaries auraient souvent pu être évitées par un minimum d'entretien préventif et quelques vérifications avant le départ.



**Plus de 50 % des demandes d'assistance sont dues à des pannes de moteur ou à des avaries, qui auraient souvent pu être évitées**

Principales causes de panne		Prévention ou dépannage
<b>MOTEUR</b>  Expliquent 60 % des cas d'assistance	Panne de carburant	Étalonner la jauge, vérifier le carburant avant d'appareiller et avoir une réserve
	Carburant pollué ou filtre encrassé	Effectuer les révisions à temps et nettoyer les réservoirs régulièrement. Savoir remplacer les filtres à la mer et purger l'air du circuit de gazole
	Démarrreur ou batterie à plat	Inspection du câblage, des cosses (desserrées), vérifier la charge.
	Défaut de refroidissement	Vérifier fréquemment le débit de l'eau de mer. Changer le rotor aux dates prescrites. Apprendre à changer soi-même le rotor de pompe à eau en mer en cas de panne.
<b>GREEMENT</b>	Dormant (mât, haubans.) Courant (cordages et voiles)	Inspection régulière au port ( <i>y compris grimper dans le mât</i> ), et rechanges à bord pour pouvoir réparer.
<b>GOVERNAIL</b>	Avarie de liaison entre roue et safran ou rupture de safran	Inspection régulière et entretien préventif. Tester la barre de secours et pouvoir réparer les drosses.
<b>VOIE D'EAU</b>	Vannes ou passes-coques	Inspection régulière, et fermer les vannes.
<b>ELECTRICITE</b>	Batteries anciennes, ou « fatiguées » par des décharges trop profondes.	Gérer les batteries de service, suivre le niveau de charge, ne pas décharger au-delà de 50 à 70% selon le modèle.
	Défaut de charge par l'alternateur	Vérification de la charge après le démarrage. Un compte-tours en panne est un des signes de l'absence de charge.
	Lignes défectueuses entre batteries, tableau et appareils	Vérifier les lignes et pouvoir les réparer à bord avec contrôleur, fil et cosses.
<b>ELECTRONIQUE</b>	Humidité ou corrosion des appareils, lignes et capteurs	Entretien préventif, hivernage en milieu sec, produits hydrofuges
	Surtensions, inversion de polarité, piles de « mémoire » trop âgées	Installation correcte, Entretien préventif, remplacement des piles

**Les appareils importants pour la sécurité (VHF, GPS, lecteur de cartes) peuvent utilement être doublés par des instruments portables étanches alimentés par piles alcalines.**



## GESTES D'URGENCE

**N'abandonnez jamais votre bateau avant d'être certain qu'il va couler ou qu'il brûle, mais préparez une éventuelle évacuation :**

Message de détresse au CROSS, Gilets de sauvetage sur soi, radeau ou annexe prêts, sacs de survie préparés à l'avance, VHF portable étanche, téléphone, vêtements chauds, boissons,...

### HOMME A LA MER

- Crier « Homme à la mer » et appuyer sur le bouton MOB du GPS,
- Lancer une bouée couronne, rester auprès, sans la perdre de vue,
- Si on s'éloigne, Baliser le sillage d'objets flottants non dérivants,
- Se préparer à récupérer l'équipier et à demander assistance (et VHF)
- Attention aux cordages dans l'hélice en récupérant l'homme à la mer.

### PANNE DE MOTEUR

Voilier : marcher à la voile et se rapprocher d'un abri, puis mouiller.

Bateau à moteur : Mouiller en sécurité le temps d'identifier la panne et si possible de la réparer.

On peut informer le CROSS de la situation.

On n'appellera à l'aide que si l'on ne peut pas se mettre en sécurité par ses propres moyens.

### ACCIDENT MEDICAL

Contactez le CCMM Centre de Consultation Médicale Maritime par l'intermédiaire du CROSS pour un diagnostic en mer.

### ECHOUEMENT

Marche arrière, faire gîter le bateau pour se dégager sur la route inverse, évaluer les dégâts, s'il y a risque d'avarie sérieuse, demander de l'assistance et organiser la sécurité de l'équipage.

### VOIE D'EAU

L'identifier la fuite (goûter : *eau salée ou douce* ?), essayer d'étaler l'entrée d'eau avec des seaux ou en pompant, et de colmater. Si on n'y parvient pas, donner l'alerte en précisant sa position et se préparer à évacuer (*voir en tête de la fiche*).



# UNAN

Union Nationale des Associations de Navigateurs



## DEBARQUEMENTS : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

**Lors des débarquements à terre sur des plages, des îles ou des zones fragiles (criques), afin de respecter la faune et la flore, appliquez les règles suivantes :**

### ■ PREPAREZ VOTRE DEBARQUEMENT

- Prenez connaissance des règles en vigueur sur les sites que vous souhaitez fréquenter.
- Contactez préalablement les autorités, mairies, capitaineries, ou gestionnaires d'espaces naturels.
- Si vous ramassez des coquillages et crustacés, ou des algues, informez-vous des réglementations locales : conditions, lieux, tailles, quantités, et en particulier des interdictions de ramassage des coquillages temporairement toxiques.  
Ne prélevez que ce qui vous paraît strictement nécessaire.

### ■ COMPORTEMENT ENVERS LA FAUNE

- Ne débarquez jamais sur des petits îlots, ou sur ceux qui abritent des colonies d'oiseaux ou de phoques, surtout en période de reproduction de mars à fin août.
- A la côte, n'approchez pas les aires de nidification.
- Pour limiter le dérangement, ne vous approchez pas à moins de 100 m des animaux. Pour des raisons sanitaires, ne leur donnez pas de nourriture.
- Ne débarquez pas d'animaux domestiques.

### ■ COMPORTEMENT A TERRE

- Suivant les situations, respectez les propriétés privées.
- En tout temps, évitez d'allumer des feux libres.
- Ne lavez rien directement dans le plan d'eau
- Ne laissez jamais rien sur les plages, îles, et criques.
- Contribuez à la propreté des lieux en ramassant les déchets trouvés sur place et en les remportant, selon vos capacités.
- Assurez-vous, en quittant le site, de ne laisser aucune trace de votre passage sur un espace fragile, notamment sur la végétation.
- Recherchez toujours la discrétion tant sonore que visuelle.



## PECHE MARITIME DE LOISIR EN BATEAU

La Réglementation officielle indique que les plaisanciers peuvent pratiquer l'activité de pêche maritime à titre exclusivement récréatif, c'est à dire que sont interdits la vente du poisson pêché ainsi que l'achat des produits issus de la pêche qui doivent être réservés à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille. Toute infraction à ces interdictions est susceptible d'entraîner des condamnations pénales pouvant aller jusqu'à une amende de 22 860 euros.

### ENGINS AUTORISES PAR BATEAU

Les seuls engins autorisés sont les suivants :

- 2 palangres munies chacune de 30 hameçons maximum
- 2 casiers
- 1 foëne
- 1 épuisette ou « salabre ».

Toutefois sont autorisés la détention et l'usage :

- de lignes grées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de douze hameçons,
- en méditerranée, d'une grappette à dents,
- en mer du Nord, Manche ou Atlantique, d'un filet maillant calé ou d'un filet trémail d'une longueur maximale de 50 mètres, d'une hauteur maximale de 2 mètres en pêche, **sauf** dans la partie des eaux salées des estuaires et des embouchures des fleuves et rivières en amont d'une limite fixée par arrêté du ministre chargé des pêches maritimes
- dans le ressort des circonscriptions des préfets des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Aquitaine, d'un carrelot par navire et de trois balances par personne embarquée.

### Tailles minimales des captures

Les captures de **poissons, crustacés ou coquillages** doivent respecter les tailles minimales autorisées, qui diffèrent d'une région à l'autre.

Il convient donc de se renseigner auprès des Affaires maritimes qui donneront toutes les informations réglementaires utiles.

Tailles minimales pour certaines des espèces de poissons

MEDITERRANEE		ATLANTIQUE – MANCHE	
ROUGET	11 CM	MAQUEREAU	Manche-Atl. 20 cm Mer/ Nd 30
CHINCHARD	15 CM	CHINCHARD	15 cm
DAURADE ROYALE	20 CM	SOLE	24 cm
LOUP	25 CM	BAR	36 cm
SOLE	20 CM	ANCHOIS	12 cm
MAQUEREAU	18 CM	SARDINE	11cm



# UNAN

Union Nationale des Associations de Navigateurs



## SECURITE DES KAYAKS ET AVIRONS DE MER

**Si vous êtes en difficulté, ne quittez jamais votre embarcation, vous risqueriez de ne pas être retrouvé.**

**Portez toujours votre gilet de sauvetage, à défaut, gardez-le à portée de main.**

**Méfiez-vous des vents de terre ou des courants rendant votre navigation difficile.**

### EQUIPEMENT

- Un gilet de sauvetage de flottabilité 50 N.
- Sur vous, même de jour, une lampe torche étanche ou mieux une lampe à éclats, et si possible une VHF portable étanche.
- Portez les vêtements et équipements individuels adaptés aux conditions de navigation (température, vent, ...).
- Ayez toujours à bord les moyens de remonter seul dans votre kayak, et soyez entraîné à les utiliser.
- Ayez toujours des moyens d'assèchement et de remorquage.

### CONTACTS

- Prévenez vos proches à terre de la zone où vous naviguez et de votre progression.
- Utilisez la VHF pour signaler aussitôt tout problème sérieux.

### NAVIGATION

- Restez en groupe pour vous entraider (navigation de conserve).
- Ayez à l'esprit les prévisions météo et votre situation par rapport aux heures et courants de marée.
- Respectez les « priorités » des autres navires (RIPAM). Tout chef de bord est tenu d'éviter les collisions même s'il est « privilégié ».

### A PLUS DE 2 MILLES D'UN ABRI

Ayez à bord les moyens de signalisation (miroir, sifflet et 3 feux rouges à main), et de navigation (compas, carte marine et document sur le balisage).

Pour plus de conseils, [www.pagayeursmarins.org](http://www.pagayeursmarins.org)

Mars 2009



## SECURITE DES EMBARCATIONS LEGERES

**Embarcations légères, si vous êtes en difficulté, ne quittez jamais votre flotteur. Vous risqueriez de ne pas être retrouvé.**

**Ayez toujours vos gilets de sauvetage à bord et portez-les le plus souvent possible, et toujours pour les enfants et mauvais nageurs.**

**Méfiez-vous des vents de terre ou courants rendant le retour difficile.**

### ENGINS DE PLAGE

- Vous ne devez pas vous éloigner de plus de 300 mètres de la côte.
- Respectez les panneaux définissant les usages autorisés et les zones de baignade ; utilisez les chenaux pour quitter les plages.

### PLANCHES A VOILE

- Vous ne devez pas vous éloigner au delà de 2 milles d'un abri.
- Prévenez vos proches de la zone où vous naviguez et, si possible, restez en groupe pour pouvoir vous entraider.
- Portez :
  - un équipement individuel de flottabilité (50 N) ou mieux une combinaison de protection contre le froid de même flottabilité,
  - une lampe torche étanche ou, mieux, un feu à éclat, y compris de jour : ***c'est obligatoire !***
- Vous devez respecter les priorités du Règlement International pour Prévenir les Abordages en mer (RIPAM).

### VEHICULES NAUTIQUES A MOTEUR (Scooters des mers)

- N'oubliez pas qu'un permis de conduire est obligatoire et doit être présenté aux loueurs.
- A < 300 m du rivage, la vitesse est toujours limitée à 5 noeuds. Evoluez plus loin du rivage (1/2 mille) pour limiter les nuisances.
- Portez un gilet de sauvetage de couleur vive. Ayez votre matériel de sécurité
- Respectez les priorités des autres navires. Tout chef de bord est tenu d'éviter les collisions même s'il a la priorité.